

CADRE DE SANTÉ
Pôle Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO)

Présentation de l'établissement

Le Centre Hospitalier Ariège-Couserans (CHAC) est un hôpital de proximité situé à Saint-Girons dans l'Ariège, ville de 6 000 habitants à la confluence de 18 vallées au cœur des Pyrénées Ariégeoises, englobant un bassin de population de 30 000 habitants.
Au pied des Pyrénées Ariégeoises, à une heure de Toulouse, proche des stations de ski, à 2 heures de la Méditerranée et à 3 heures de l'Atlantique, le CHAC bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel.
L'offre de soins du CHAC est complète : Etablissement départemental de Psychiatrie, il assure également la prise en charge d'activités diversifiées : urgences, soins critiques, médecine, chirurgie et obstétrique. Il présente une offre de soins de réadaptation et de gériatrie sur l'ensemble de la filière, d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes et d'accueil du poly handicap, complété par un plateau technique complet et de proximité.

Le CHAC compte 439 lits et places, emploie environ 1000 salariés, dont 80 médecins, exerçant sur 4 pôles Cliniques : pôle Médecine - Chirurgie - Obstétrique, pôle Gériatrie - Réadaptation, pôle Psychiatrie (intra et extra), pôle Médicotechnique.

Au service de son public et des valeurs de service public, le CHAC accueille les patients avec une constante préoccupation de qualité et de sécurité, qualité des soins confirmée par la certification sanitaire de la Haute Autorité de Santé en 2024.

Postes recherchés :
Cadre de santé sur le Pôle MCO
Poste prochainement vacant, ouvert à la mutation, détachement
Lieu d'exercice : Centre Hospitalier Ariège-Couserans – Site de Rozès
Sous la direction du Cadre supérieur de Pôle

Le/la cadre de santé a pour mission d'organiser les activités paramédicales au sein d'un service ou d'une unité de soins en veillant à la qualité et la sécurité des prestations.
Il/elle anime et encadre les équipes placées sous sa responsabilité, coordonne et optimise les moyens mis en œuvre.

MISSIONS

Missions principales

Conception, mise en œuvre et organisation d'un projet paramédical et participation au projet médical

- Élaborer un projet paramédical, dans le cadre du projet de soins pour une ou plusieurs unités, voire un service, en cohérence avec le projet de service ou d'établissement,
- Établir les objectifs du service,
- Organiser le séjour des patients et leur projet de soins.

Animation et encadrement des équipes :

- Gérer le personnel de l'unité ou du service en veillant à ce que les effectifs soient en adéquation avec les besoins du service ou des unités de soins,
- S'assurer de la capacité de fonctionnement de l'unité ou du service compte tenu des effectifs disponibles,

- Assurer la gestion des équipes au quotidien : temps de travail, absences, périodes de repos et congés dans le respect de la législation et intégrer les données dans les outils de gestion du temps,
- Adapter les ressources humaines et gérer les compétences en fonction des caractéristiques des patients et des actes de soins paramédicaux pratiqués,
- Apporter un appui technique ou psychologique au personnel placé sous sa responsabilité,
- Transmettre l'information entre la coordination des soins et les équipes.

Organisation des actes de soins et paramédicaux, gestion, coordination et planification de l'activité :

- Organiser le travail au sein de l'équipe : analyser les besoins du service, programmer les activités hebdomadaires et journalières,
- Veiller à la mise en place et à la bonne tenue du dossier de soins,
- Optimiser le fonctionnement du service,
- Organiser les moyens matériels : recenser les besoins, identifier les demandes et répartir les moyens matériels au sein de l'unité ou du service, contribuer à l'élaboration du plan d'investissement du Pôle et aux études de marché, dans une démarche collaborative avec les services logistiques et biomédicaux,
- Planifier et optimaliser la gestion des lits, au regard des sollicitations en présence, et dans une logique territoriale.

Contrôle et évaluation de qualité des activités du service

- Contrôler la qualité des activités de soins et paramédicales du service,
- Garantir la sécurité des patients dans le cadre des activités de soins,
- Veiller au respect des protocoles d'hygiène et de sécurité,
- Veiller au confort des patients et au respect de l'éthique des soins infirmiers,
- Favoriser l'amélioration continue de la qualité dans le service : droits et information du patient, organisation de la prise en charge des patients, amélioration des pratiques professionnelles, surveillance et prévention des risques infectieux, vigilance sanitaire, individualisation des soins, etc.
- S'assurer du bon fonctionnement des installations et du matériel, assurer le suivi des prestations de maintenance.

Formation, développement et transfert des compétences

- Accueillir les stagiaires, organiser leur encadrement et leur formation,
- Évaluer les compétences des équipes,
- Participer à l'intégration et à l'encadrement des nouveaux personnels et stagiaires,
- Identifier les besoins de formation des personnels et participer à leur formation en adéquation avec le projet de soins,
- Adapter les pratiques professionnelles au projet médical d'établissement,
- Être référent pour un domaine donné, c'est-à-dire recenser les besoins, coordonner les actions veillant à l'amélioration de la qualité des prestations et « capitaliser » les bonnes pratiques, puis favoriser leur diffusion dans l'unité de soins ou le service (exemple : référent hygiène, douleur…),
- Développer une veille sur son activité et/ou son domaine d'expertise afin d'assurer l'évolution de ses compétences.

Coordination des activités avec les autres services

- Coordonner les activités et les projets paramédicaux en collaboration avec le responsable médical,
- Gérer les plannings des personnels en liaison éventuelle avec ceux des autres services paramédicaux,
- Veiller à la coordination des soins en amont et en aval pour garantir la continuité des soins,
- Participer aux réunions de service et de coordination des soins,
- Participer aux démarches de certification,
- Participer aux commissions et groupes de travail transversaux (CLIN, CSIRMT, gestion des risques, cellules d'identitovigilance, etc.)

Missions particulières

Possibilités :

- Intervention dans un institut de formation en soins infirmiers ou dans une école paramédicale,
- Participation à des jurys de sélection,
- Participation à différents réseaux de soins ou paramédicaux.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

Management et animation d'équipes

- Droit social applicable au domaine d'activité,
- Connaissance des procédures et protocoles de soins ou paramédicaux,
- Organisation et gestion des ressources humaines,
- Gestion matérielle et logistique nécessaire aux besoins du service,
- Maîtrise des outils informatiques de gestion des temps, mais aussi de gestion des soins, ainsi que des outils bureautiques,
- Connaissance technique dans les domaines tels que l'hygiène, l'assurance qualité et la vigilance.

CONDITIONS D'EXERCICE LIÉES AU POSTE

Quotité de temps de travail : Temps plein

Rythme de travail :

- **Horaires de travail :** Forfait jour
- **Repos variable / fixe :** fixe, astreintes administratives par roulement selon un calendrier pré- établi.

Contraintes significatives

- Adaptation,
- Gestion des situations de crises,
- Organisation des cadres en binôme ou en trinôme,
- Déplacements.

Exigences particulières

- Investissement individuel
- Engagement institutionnel

Diplômes/formations souhaités

- Diplôme de cadre de santé
- Inscription à l'Ordre National Infirmier obligatoire

Contacts :
Candidatures à envoyer au secrétariat par mail à : secretaire.drh@ch-ariege-couserans.fr
ou par courrier à :
Centre Hospitalier Ariège-Couserans – Coordination générale des soins/DRH
BP 60111 – 09201 SAINT-GIRONS Cedex. Téléphone : 05.81.09.14.40/05.61.96.21.94

